

# **Peut-on réellement théoriser les crises ?**

Mémoire de géopolitique

du Chef d'Escadron Jean-François LAGRANGE

**dans le cadre du séminaire :**

**“PENSER LES CRISES”**

**Directeur : Jean-Paul JOUBERT**

**Professeur de science politique à l'université Jean Moulin (LYON 3)**

**Avril 2002**

## **FICHE DOCUMENTAIRE**

### **RENSEIGNEMENTS SUR LE MEMOIRE**

**1 Peut-on réellement théoriser les crises ?**

**2** Chef d'Escadron LAGRANGE (Terre) FRANCE

**3** 08 avril 2002

**4** Division A, Groupe 4

**5** première version

**6** ... Vouloir établir une théorie des crises est, aujourd'hui, pertinent ne serait ce que par les buts poursuivis par une telle réflexion. En revanche, les limites de cette théorie sont tellement contraignantes que son aspiration à la globalité voire sa validité se trouvent remises en cause.

**7** Mots clés : Théorie, Crises, Politique internationale

# **Peut-on réellement théoriser les crises ?**

## **Sommaire**

### **Partie I :**

#### **Les buts de la théorie**

Définir la crise

Etablir une typologie des crises

Comprendre et anticiper les crises

### **Partie II :**

#### **Les limites de la théorie**

Complexité des crises

Absence de globalité des théories

Dangers de l'analogie

## Introduction

Depuis la plus haute antiquité, les groupes humains les plus nombreux et les plus cohérents ont développé une identité nationale, qui les a conduits à fonder des Etats souverains. Ces Etats ont synthétisé les actions destinées à la satisfaction de besoins, d'abord primaires, puis évolués. L'activité d'abord, à dominante vivrière, puis marchande, et enfin financière, a cru de manière exponentielle pour garantir le maintien et l'évolution de la condition humaine.

Elle fait partie intégrante des fondements des rapports humains, qui ont rapidement dépassé son domaine d'action pour s'élever au niveau politique. Niveau auquel la logique matérielle fait place à celle d'intérêt national, qu'il faut préserver ou défendre. Pour y parvenir, il convient d'acquérir et de conserver la puissance nécessaire. C'est l'objet de la politique internationale, fondée sur la recherche de puissance. Celle-ci peut être menée de deux manières qui s'opposent : la coopération et la compétition.

La coopération constitue un multiplicateur d'efficacité performant, qui, bien qu'elle favorise la satisfaction des parties, donne fréquemment naissance à des tensions : «...des acteurs indépendants poursuivant des intérêts communs, et inspirés par la même logique rationnelle, adoptent des comportements qui rendent impossible la coopération optimale entre eux. »<sup>1</sup>.

La compétition, peut également être vue comme un moteur de l'activité, qui se fonde sur une logique d'affrontement. Elle crée donc des « perdants » et des « gagnants », et devient à ce titre une source naturelle de frustration.

Les deux logiques de coopération et de compétition, bien que pacifiques, peuvent donc laisser la place à une confrontation qui s'exprime d'autant mieux que l'univers des relations politiques internationales connaît une faiblesse institutionnelle et un vide d'autorité.

Cette confrontation s'exprime par la violence et le conflit. La guerre en constitue l'aboutissement. Entre cette forme ultime d'affrontement et la paix, vaste est le champ

---

<sup>1</sup> SENARCLENS (de) Pierre, *La politique internationale*, 2<sup>ème</sup> édition, Armand Colin (Cursus, série sciences politiques ), Paris, 1998, p.51

laissé libre à la panoplie des crises, qui font donc partie intégrante des relations politiques internationales.

Les deux guerres mondiales du XX<sup>ème</sup> siècle ont conduit l'humanité à rechercher, à travers l'Organisation des Nations Unies, les moyens d'obtenir une paix mondiale. Objectif par trop ambitieux qui s'est vu occulté par cinquante années de guerre froide. Depuis dix ans, les crises de toutes natures ont fait leur réapparition dans toutes les régions du monde. La disparition de l'affrontement connivence Est-Ouest a consacré l'impuissance pour les maintenir à leur plus bas niveau de violence. Malgré les tentatives louables pour éviter les drames, politiques, économiques et humains nés de multiples situations aussi complexes que particulières, l'échec d'opérations nées dans l'urgence, conduites avec un retard manifeste sur une actualité brûlante, s'est souvent révélé comme inévitable. Ce qui n'a pas empêché la communauté internationale d'y consacrer des moyens militaires, diplomatiques, économiques et humanitaires toujours plus importants, sans être pour autant efficaces.

La frustration engendrée par les « ratages » successifs favorise les efforts accomplis pour acquérir les compétences nécessaires afin de maîtriser des crises et des conflits, désormais jugés comme inéluctables. La fréquence des interventions de la communauté internationale justifie d'autant plus, aujourd'hui, la nécessité de conduire une réflexion préalable sur la nature des crises pour pouvoir mieux les comprendre, mieux conduire leur résolution, voire les anticiper pour être apte à les « désamorcer » avant même leur émergence.

C'est là tout l'intérêt d'une théorie des crises. Abstraction qui peut paraître, aujourd'hui, utile et séduisante, mais qui n'en demeure pas moins complexe à élaborer. Elle recèle une problématique particulière, dont l'étude doit faire apparaître aussi bien la pertinence des buts poursuivis que la contingence des applications. Ces limites font qu'elle ne constitue pas une panacée et qu'elle se révèle, pour le moins, incomplète et insuffisante.

La réponse à la question de savoir si l'on peut théoriser les crises sera donc, tout d'abord, conduite à travers l'analyse des buts justifiant cette abstraction. Ce qui permettra ensuite d'étudier les limites qui se révèlent lorsqu'il s'agit d'appliquer concrètement une théorie à la réalité des situations de crise.

# 1 Pourquoi théoriser les crises ?

Théoriser les crises, c'est d'abord essayer d'en déterminer et d'en définir la nature. C'est aussi tenter d'ordonner leur grande variété en les regroupant en fonction de leurs caractéristiques. C'est, enfin, mieux les comprendre et, ce faisant, se doter de la capacité de mieux les prévenir car une définition, une typologie, une théorie des crises ne se justifient que si, favorisant leur connaissance, elles fournissent aux praticiens – stratège et politique – des indications sur la manière d'agir avant et pendant le temps de crise conformément à la nature et à l'économie de celle-ci.

## 1.1 Définir la crise

Aujourd'hui, la « crise » frappe en permanence à notre porte. Ce terme commode et fortement médiatisé permet de définir et de cataloguer aisément l'ensemble des situations qui contrarient la marche harmonieuse des affaires du monde. Autant dire qu'il est employé au quotidien. Le vingtième siècle qui vient de s'éteindre a consacré son accession au firmament des mots qui alertent ou effraient. Qu'on en juge : en passant par la « crise de 1929 », la « crise des missiles » de Cuba ou à celle de mai 68, on trouve un ensemble de situations dégradées, potentiellement dangereuses, mais au caractère et aux domaines d'application très divers.

La première caractéristique de la crise est donc d'être difficilement « définissable ». Pour tenter de cerner un peu mieux ce qu'elle recouvre, il paraît pertinent de débiter par une définition négative en examinant ce qu'elle n'est pas avant de déterminer ce qui constitue son essence et, par-là même, ce qui la définit.

### 1.1.1 Ce que n'est pas la crise

Comme on l'a vu précédemment, les deux logiques de coopération et de compétition peuvent donc laisser la place à une confrontation illustrée par les différends, les crises et les guerres qui ponctuent ordinairement les relations internationales. Dans ce cadre, la crise et la guerre représentent deux sous-catégories d'un phénomène plus large : le différend international. Quatre formes distinctes incarnent donc les relations que les Etats peuvent avoir entre eux :

- 1) les différends internationaux sans crise ni guerre ;
- 2) les crises qui ne débouchent pas sur la guerre ;

- 3) les crises préludes à la guerre ;
- 4) la guerre (conflit armé).

Souvent galvaudé, le terme « crise » est utilisé pour désigner, avec le sens général de « conflit » ou de « différend », une situation qui s'apparente à l'une de ces quatre formes quelle qu'elle soit. Pourtant, dans le premier et dans le quatrième cas, il ne peut s'agir véritablement de crise.

En effet, un différend international est, plutôt, une situation de tension internationale d'ordre permanent ou de longue durée, instable et susceptible d'exploser. Dans ce cas, les Etats entretiennent des relations normales quasi pacifiques même s'ils peuvent recourir parfois à des menaces de façon plus ou moins latente et ouverte. Ce faisant, ils manifestent la volonté d'utiliser leurs moyens propres et leurs capacités pour atteindre leurs objectifs. Mais le recours à ces moyens relève plus de l'éventualité que de la réalité. C'est dans cette mesure que l'on peut dire qu'il ne s'agit pas véritablement de crise, celle-ci étant tout au plus potentielle ou virtuelle.

En outre, la crise est souvent envisagée comme un stade intermédiaire entre la paix et la guerre, de façon linéaire, dans un sens comme dans l'autre. Période ou étape qui sépare la paix de la guerre lors d'une escalade de la violence, la crise est également perçue avec le même rôle lors d'un « retour à la normale » c'est à dire à des relations pacifiques après un conflit armé. Bien qu'il faille minorer ce rôle intermédiaire de la crise<sup>2</sup>, une chose est sûre : la crise n'est plus la paix ou pas encore celle-ci. A ce titre, la crise diffère de la paix.

Mais la crise n'est pas non plus la guerre. Même si les tensions sont explosives, même si la crise dégénère en hostilités ouvertes, tant qu'un seuil de rupture définitive n'est pas franchi, il n'y a pas belligérance. Au-delà de cette limite, se situe l'entrée en guerre provoquant essentiellement la mutation instantanée des finalités de l'activité humaine et des valeurs reconnues en temps de paix : des mutations politiques, sociales, économiques voire culturelles accompagnent le franchissement de ce seuil. Toutes les

---

<sup>2</sup> Une étude chiffrée portant sur 217 crises survenues entre 1929 et 1985 a donné les résultats suivants :

- dans 65 % des cas, la crise n'a pas débouché sur une guerre
- dans 12 % des cas, la crise a été suivie d'une guerre
- dans 23 % des cas, la crise est survenue pendant une guerre

énergies et tout le travail dans tous les domaines d'activité se voient détournés de leurs fins premières et normales pour se concentrer sur un but unique : dominer la volonté de l'ennemi. Au processus qui vise, en temps de paix, à produire des biens, accumuler des richesses et favoriser leurs échanges, se substitue en temps de guerre un processus de destruction.

A contrario, quelle que soit sa durée, quelle que soit sa gravité, aucune crise ne provoque de telles mutations. La crise permet aux activités humaines pacifiques de perdurer dans un cadre où les valeurs de référence restent celles du temps de paix. Cette absence de rupture définitive est telle que, souvent, l'entrée en crise peut même passer inaperçue pour les populations. La prise de conscience de l'existence de la crise n'intervient, alors, qu'au moment où des mesures militaires ou économiques sont prises de manière soit spectaculaire, soit contraignante.

De tout ce qui précède, il résulte donc que si la crise peut, parfois et dans une certaine mesure, constituer un stade intermédiaire entre la paix et la guerre, elle est, en revanche, radicalement différente à la fois de la situation de paix et de la situation de guerre. Néanmoins, elle s'inscrit plus dans une logique de paix dans la mesure où elle n'autorise jamais le franchissement du seuil conduisant à une logique de guerre.

### **1.1.2 Ce qui constitue la crise**

Suremployé et très souvent mal défini, le terme « crise » est, au fil du temps, devenu un cliché voire un abus de langage. A titre tout à fait anecdotique, le Livre Blanc français sur la défense, paru en 1994, mentionne 57 fois ce terme utilisé au pluriel, la plupart du temps associé à celui de « conflits », sans jamais le définir ou au moins en exposer les modalités, les spécificités, les caractères ou les tendances.

En outre, utilisé dans une multiplicité de domaines, il incarne, avec plus ou moins de précision, les différents chocs pétroliers et monétaires, les mutations industrielles ou encore les problèmes d'emploi. C'est avec une acception à connotation médicale que ce terme est le plus souvent employé : phase d'une maladie caractérisée par un changement subit, pas toujours décisif mais souvent grave, intense et douloureux. Par extension, la crise devient une manifestation soudaine et violente, voire une phase aiguë des relations internationales.

Mais cela ne résout pas, pour autant, la question de savoir comment la définir. La crise, tout du moins celle qui nous intéresse ici, est d'abord intrinsèquement liée aux

Etats. En effet, l'histoire des relations internationales montre que la crise est, d'abord et avant tout, un fait de conflit entre les sociétés organisées que sont les Etats. Trouvant son origine dans l'apparition d'un litige occasionnel ou dans l'aggravation d'un conflit latent ou chronique, elle agit sur les facteurs d'équilibre qui assurent habituellement des rapports de coexistence entre les Etats en les détériorant brutalement ou progressivement. Ce faisant, elle remet en cause un ordre établi, régional ou plus global. Cet ordre dont les conditions de conservation étaient jusqu'alors admises et garanties par les Etats concernés se trouve remis en question : la crise commence donc là où cesse le consensus qui régit les relations entre les Etats. Connaissant le terrain sur lequel la crise agit, comment peut-on, à présent la caractériser ?

Le recours à l'étymologie s'avère, tout d'abord, très utile. L'origine du mot crise remonte au verbe grec *krinein* qui signifie « juger », puis « séparer » ou « discriminer » et enfin « décider ». Le latin *krisis*, « jugement » ou « décision », s'est transformé avec le temps pour devenir *crisin* au XIV<sup>ème</sup> siècle, *crisis* au XVI<sup>ème</sup> siècle et, plus tard, *crise*. La notion de décision apparaît donc comme le cœur de cette définition.

Incertitude et choix sont les deux caractéristiques principales de toute crise dans la mesure où celle-ci constitue une période d'incertitude qui donne la possibilité de choisir. La crise est d'abord une situation d'incertitude, puisqu'un équilibre a été rompu et qu'un nouvel état n'a pas été atteint. Il s'agit aussi d'une période d'instabilité, dans laquelle l'évolution est en cours, mais dans une direction qui n'est pas encore fixée. C'est pourquoi cet état critique est aussi une période de grande vulnérabilité, pendant laquelle les organismes, les individus ou les fonctions sont en situation de précarité et, donc, d'insécurité. Celle-ci peut, pour diverses raisons, basculer brutalement dans une situation conflictuelle, dont le caractère irréversible réclamera des moyens de traitement d'une toute autre ampleur. Ce basculement peut se faire quasi naturellement par entraînement lorsque la crise atteint un paroxysme ou, par accumulation, lorsque plusieurs facteurs de crise convergent.

En outre, la crise peut révéler d'autres caractéristiques. L'idéogramme chinois qui exprime la notion de crise met l'accent sur deux idées : le danger et l'opportunité, le premier pour l'éviter, la seconde pour être saisie. Dans nos sociétés occidentales, c'est plutôt la notion de danger ou de vulnérabilité qui prévaut même si la notion d'opportunité n'est pas à rejeter dans la mesure où elle illustre assez bien ce qui est recherché dans le choix ou la prise de décision des dirigeants en situation de crise.

Par ailleurs, différentes définitions peuvent contribuer à mieux cerner ce qu'est une crise. Citons en premier lieu une définition commune, celle tirée du dictionnaire : «Période d'incertitude, caractérisée par une certaine instabilité, qui constitue un moment décisif dans la vie d'une société.»<sup>3</sup>. Pour compléter cette base de réflexion, une autre définition, celle du général Quesnot, chef de l'état-major particulier du Président de la République de 1992 à 1995, semble suggérer, par sa simplicité et sa logique implacable, que la crise n'existe pas en tant que telle mais que son existence ne dépend que de la reconnaissance que veulent bien lui accorder les instances dirigeantes : « Il y a crise quand se réunit au Quai d'Orsay la cellule du même nom ». Charles Hermann<sup>4</sup>, quant à lui, met en exergue le point d'application de la crise ainsi que son caractère surprenant et toujours urgent : « Une crise est une situation qui menace des objectifs hautement prioritaires de l'unité décisionnaire, qui réduit le temps de réponse disponible avant que la décision ne se transforme en action et qui surprend les membres de l'unité décisionnaire par son occurrence. ». Partant de cette définition, Michael Brecher et Jonathan Wilkenfeld établissent cinq différences<sup>5</sup> : la disparition de la surprise comme condition nécessaire d'une crise, le remplacement de la notion de temps réduit par celle de temps déterminé et limité, la prise en compte du fait qu'une crise peut trouver ses origines aussi bien dans l'environnement externe aux acteurs que dans leur environnement interne, le concept de valeurs fondamentales à la place d'objectifs hautement prioritaires et enfin l'ajout de la probabilité « supérieure à la normale » que la crise débouche sur des hostilités militaires, voire une guerre. C'est autour de la notion de risque que le général Beaufre conçoit, pour sa part, la crise : « un état de tension au cours de laquelle on risque au maximum une escalade vers un conflit armé et où l'on veut empêcher l'adversaire d'acquiescer un certain avantage politique ou militaire ; cet avantage représente l'enjeu de la crise donc, pour le défenseur, le risque minimum ». Pour le général Poirier<sup>6</sup>, la crise se définit plus simplement par « la détérioration

---

<sup>3</sup> in *Dictionnaire de la langue française*, Librairie Bordas (éditeur), Paris, 1994, tome 1, p.274

ISBN 2-84248-012-0

<sup>4</sup> auteur de *Crisis in Foreign Policy*, Bobs Merrill Co, Indianapolis, 1969

<sup>5</sup> in *A Study of Crisis*, The University of Michigan Press, USA, 2000, ISBN 0-472-08707-X

<sup>6</sup> in *Stratégie théorique*, Bibliothèque stratégique, Editions Economica, Paris, 1997, tome 1, p 344

brusque ou graduelle des facteurs d'équilibre assurant ordinairement les rapports de coexistence entre certains Etats ». Philippe Moreau Defarges, en insistant sur le mode de déclenchement et de règlement des crises, y voit plutôt « un moment de tension mettant en jeu brusquement les intérêts fondamentaux de deux ou plusieurs Etats, à l'initiative de l'un ou de certains d'entre eux, puis donnant lieu après l'épreuve de force à un relâchement de la tension, et à une forme d'accord, apparent ou réel entre les partenaires-adversaires ». Adoptant une vision systémique, il ajoute que la crise consiste en « la rupture d'un équilibre dynamique, équilibre qui résulte d'un rapport de forces et d'une confrontation d'actions de natures diverses qui s'exercent selon les tendances générales de la politique des Etats ». L'ancien directeur de l'Institut britannique d'Etudes Stratégiques, Alastair Buchan, insiste sur le caractère primordial de la décision en considérant la crise comme : « la période d'un conflit entre deux ou plusieurs Etats qui intervient lorsqu'un parti a mis l'autre au défi sur un point précis ou définissable et lorsqu'il faut prendre une décision sur la réponse à donner à ce défi ». Enfin, Raymond Aron met admirablement en lumière le rôle que peut jouer la crise en tant que substitut commode à la guerre, comme cela a pu être le cas pendant la guerre froide : « Lorsque la guerre est impensable... la crise est cette forme de violence retenue, d'affrontement inachevé, destinée à peser sur la détermination de l'autre pour le contraindre à renoncer à ses intérêts légitimes, et obtenir de lui des concessions qui ne valent pas l'enjeu et le risque de la guerre totale... ».

La liste de ces apports et de ces contributions à la définition d'une crise n'est pas exhaustive tant les réflexions abondent dans ce domaine. Celles-ci, en mettant en lumière des aspects mal connus ou mal perçus contribuent à alimenter, à enrichir et à affiner une définition de synthèse.

### **1.1.3 Une définition de la crise**

A partir de tout ce qui précède, il est possible de dégager quelques traits fondamentaux de la crise qui permettront d'en élaborer une synthèse suffisamment générale pour pouvoir, sinon les inclure toutes de façon totalement exhaustive, au moins satisfaire la définition du plus grand nombre d'entre elles. D'une manière générale, la crise constitue :

- une phase aiguë des relations internationales ;
- une période d'incertitude et d'instabilité ;

- la marque d'une rupture avec un statu quo et la remise en cause d'un état d'équilibre ;
- une opportunité à saisir ;
- un substitut possible, dans certains cas, à la guerre.

De plus, elle implique :

- l'existence d'une ou plusieurs menaces ;
- la nécessité d'une réaction dans des délais, la plupart du temps, très brefs ;
- l'obligation d'une prise de décision ;
- la possibilité d'affrontements militaires ;

Enfin, elle évolue en fonction :

- du degré de surprise initiale ;
- de la perception qu'en ont ses acteurs et ses observateurs ;
- des enjeux, des capacités et des volontés.

En définitive, comme point de départ et pour définir la crise, on peut retenir la synthèse effectuée par Jean-Louis Dufour<sup>7</sup> :

«La crise est un moment de rupture à l'intérieur d'un système organisé. Elle implique pour les décideurs qu'ils définissent une position en faveur soit de la conservation, soit de la transformation du système donné dans la perspective de son retour à un équilibre.

Appliquée au système international, la crise peut être, de manière plus ou moins prévisible, le résultat d'une situation de tension, tout comme celui d'une intention délibérément offensive de l'un des acteurs.

Dans tous les cas, la crise, parce qu'elle est porteuse de risques pour la sécurité nationale ou internationale, exige que soient rapidement prises des décisions appropriées et mis en œuvre les moyens adaptés pour la résoudre »<sup>8</sup>

---

<sup>7</sup> in *Les Crises Internationales De Pékin (1900) au Kosovo (1999)*, Editions Complexe, Paris, 1996, 2000 et 2001, p 21.

<sup>8</sup> Jean-Louis Dufour précise que cette définition est, en fait, due pour l'essentiel à Jean-Christophe Romer, professeur à l'Université de Strasbourg ainsi qu'à l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr.

## **1.2 Etablir une typologie des crises**

Théoriser les crises, c'est ensuite pouvoir les classer et les comparer en fonction de critères spécifiques. Le but recherché est d'extraire des traits constants et universels, d'identifier des corrélations répétables entre des données ou des faits pour ordonner les crises selon des types bien précis. Il en résulte que les typologies sont multiples : les crises peuvent être classées selon leur intensité, leur issue pacifique ou guerrière, leur étendue régionale ou mondiale, leur point d'application géographique, leur rôle et leur impact dans les relations internationales, leurs origines et leurs causes, leur forme, leur durée ou encore chronologiquement.

Afin d'éviter le caractère fastidieux d'une étude, à vocation exhaustive, des multiples typologies existantes on pourra se limiter arbitrairement à deux typologies fondées l'une sur la géographie politique, l'autre sur la morphologie de la crise.

### **1.2.1 Le critère de la géographie politique**

Le classement d'une situation particulière dans la catégorie des « crises politiques » ne suffit pas à préciser son caractère de manière satisfaisante. Il peut être utile de sélectionner quelques critères de base, qui permettront de faciliter par la suite le choix et l'étude d'instruments d'analyse et de traitement adéquats. La géographie politique permet d'abord de distinguer deux grandes catégories de crises.

Le premier type de crise est constitué par la crise à caractère endogène, qui prend place et se développe à l'intérieur des frontières d'un Etat souverain. Cette crise « interne » peut être subdivisée en deux catégories : premièrement l'apparition d'une lutte ouverte entre deux factions rivales, indépendantes du pouvoir politique en place, deuxièmement l'opposition non maîtrisée d'une faction contre ce même pouvoir politique. Les symptômes de ce type de conflit dépassent la simple instabilité politique ou sociale, qui peuvent en être les précurseurs. Ils sont constitués d'affrontements meurtriers, sous forme d'émeutes ou d'attentats, qui peuvent dégénérer en lutte armée. On peut en mesurer les conséquences meurtrières pour les populations civiles. Les conséquences directes comprennent par exemple les crimes, les exactions ou les enlèvements. L'affaiblissement de l'autorité politique engendre une situation d'anarchie, qui favorise l'apparition de conséquences indirectes, d'ordre économique et humanitaire : détournement de l'activité économique par les mafias, pénurie, augmentation ou explosion des coûts à la consommation, faillite du système de

protection sociale, augmentation de la misère, exode et déplacements forcés de populations.

Au contraire du premier, le second type basique de crise repose sur la lutte entre deux factions séparées par une frontière. Il s'agit à la base de deux Etats rivaux qui ne parviennent pas à régler leurs différends par l'emploi des ressources classiques de la diplomatie. Les sources potentielles de conflits inter étatiques sont multiples. Citons pour mémoire, les problèmes liés à la définition des frontières communes, le partage des richesses naturelles, les différences ethniques, les migrations de population, les querelles idéologiques ou religieuses ou le chevauchement des intérêts de puissance.

L'existence d'un désaccord politique ne suffit pas à définir la crise, car celui-ci règne au quotidien sur les relations internationales. Au même titre que la crise intérieure, la crise internationale transparait plus dans l'événement que dans le discours.

### **1.2.2 Le critère de la forme**

Les crises peuvent revêtir un panel d'aspects contrastés selon qu'elles apparaissent progressives, soudaines, voulues, fortuites ou accidentelles. La forme de la crise est donc également un critère intéressant permettant de bâtir une typologie.

La crise progressive s'inscrit dans la durée. Son point de départ est un phénomène exerçant sur un ou plusieurs Etats voire sur le système international tout entier une pression graduelle jusqu'à devenir intolérable. Après une période où la crise couve, celle-ci atteint son paroxysme lorsque le point culminant d'un lent processus d'engrenage et d'escalade de la tension entre les protagonistes est atteint.

De forme totalement différente, la crise soudaine est également plus fréquente. Déclenchée par un événement ou une série d'événements difficilement prévisibles, ponctuels et de courte durée, elle se caractérise par la surprise totale et surtout par le déséquilibre que l'occurrence de tels événements contribue à créer.

Si la surprise ou la progressivité sont des caractères qui sont relativement quantifiables en termes de délais de réaction et d'étalement dans la durée, la distinction entre crise fortuite et crise souhaitée s'avère, en revanche beaucoup plus délicate à opérer de manière objective : selon le camp dans lequel on se situe, la même crise peut apparaître fortuite ou bien comme le résultat d'une politique délibérée. Il n'en demeure pas moins que ces deux caractères constituent un élément de typologie qui peut se décliner selon plusieurs formes : la crise induite, la crise-engrenage, la crise calculée ou

encore la crise accidentelle.

Voulue et généralement soudaine, la crise induite correspond à l'action d'un Etat cherchant à provoquer un conflit armé. Cet Etat ne recherche ni accord, ni compromis mais court délibérément le risque d'une guerre en cherchant uniquement un prétexte pour la justifier. La décision de recourir à la force est prise avant le déclenchement de la crise. En fait, en se ménageant un casus belli pour entrer en guerre, cet Etat agit de sorte que son ou ses adversaires endossent la responsabilité de la crise et, le cas échéant, de la guerre qui s'ensuit.

La crise-engrenage, quant à elle, peut être décrite par le terme de contagion. Au commencement, existe une crise entre deux Etats. Cette crise initiale va s'étendre à d'autres Etats sans que ces derniers l'aient voulu ou recherché mais simplement parce que ceux-ci se sentent progressivement soit menacés soit simplement impliqués. Si ces Etats entraînés finissent par se sentir menacés dans leurs intérêts vitaux, le recours à la guerre n'est pas à exclure. En effet, en s'opérant rapidement dans ce cas de figure, la référence à des intérêts uniquement nationaux donc souvent inconciliables rend la crise-engrenage d'autant plus insoluble.

La crise calculée, relativement fréquente dans les relations internationales, recèle des caractéristiques différentes dans la mesure où l'Etat qui y a recours cherche à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés sans avoir à faire la guerre. Le succès d'une telle démarche repose à la fois sur la crédibilité des pressions et des menaces exercées contre son adversaire et sur la bonne connaissance de la volonté de ce dernier de ne pas recourir à une escalade vers les extrêmes. Elle aboutit à la transformation d'un statu quo jugé non satisfaisant par l'Etat initiateur, modification portant sur l'obtention d'avantages de toutes natures allant du gage territorial ou de l'accès à des ressources stratégiques jusqu'à la reconnaissance internationale en passant par de simples marques de prestige.

Enfin, la crise purement fortuite et accidentelle, malgré sa rareté n'en est pas moins redoutable et redoutée. C'est une crise qui se déroule sans Etat agresseur ni Etat victime simplement à partir d'actes, de décisions ou d'événements routiniers, a priori innocents et inoffensifs. Ces derniers, mis en perspective par des circonstances malheureuses, des malentendus ou des erreurs d'appréciation, instaurent spontanément les conditions d'une crise qui laisse, aux décideurs, peu de temps propice à son évaluation et à son exploitation. Même si elle laisse peu de temps pour décider, elle

offre malgré tout des possibilités de choix tout en engendrant, comme toute crise, un certain nombre de risques. Le protagoniste qui sort vainqueur de cette épreuve est celui qui, sans planification préalable, est capable le plus rapidement possible d'exploiter un « accident » des relations internationales que personne n'aurait pu prévoir en appliquant la réaction la mieux adaptée aux objectifs généraux qu'il poursuit.

Le critère de la géographie politique ou celui de la forme attestent de la possibilité « technique » d'établir une typologie des crises sur la base de la conformité à certaines caractéristiques retenues comme critères de classification mais aussi de comparaison. Il s'avère, donc, qu'il n'y a pas une typologie des crises mais des typologies de crises toutes relatives à l'angle d'approche adopté pour aborder les crises.

### **1.3 Comprendre et anticiper les crises**

On se doit de constater que la notion de crise ne devrait pas disparaître de sitôt sur la planète. Le passé récent a vu un changement radical naître dans l'attitude des nations et des organisations internationales vis à vis des situations de crise. Les tentatives de règlement classiques qui ont été employées, en particulier lors des événements des Balkans et de Somalie, ont donné des résultats si décevants que de nouvelles voies ont été naturellement explorées. La prévention y apparaît aujourd'hui comme un moyen séduisant à plusieurs titres.

A première vue, définir la prévention paraît une tâche facilement réalisable. En première approche, on peut estimer qu'elle est constituée de l'ensemble des actions menées pour empêcher les crises d'émerger ou de se développer en se fondant sur une compréhension de celles-ci elle-même élaborée en théorisant les crises. Or, cette simple définition se trouve souvent plus complexe<sup>9</sup>. On peut toutefois en retirer que l'usage direct de la force est totalement exclu de son concept fondateur, qui se sépare ainsi nettement de celui lié aux missions d'imposition de la paix. Il convient également de remarquer qu'elle fait entrevoir le domaine d'action vaste et complexe des actions de

---

<sup>9</sup> voir à ce sujet : TARDY Thierry « Les Etats, les organisations internationales et la problématique de la prévention des crises », in BUSSIÈRE Robert (dir.), *L'Europe et la prévention des crises et des conflits : le long chemin de la théorie à la pratique*, L'Harmattan, Paris, 2000.

prévention<sup>10</sup>.

### 1.3.1 Prévention des crises : le difficile passage de la théorie à la pratique

La prévention est communément subdivisée en deux catégories distinctes, qui visent à couvrir l'ensemble de son domaine d'application. Elles sont discriminées par leurs différences en matière de chronologie et de localisation de leurs points d'application.

Ainsi la *Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict*<sup>11</sup>, (Commission Carnegie pour la prévention des conflits mortels), distingue-t-elle deux types d'actions :

- la prévention structurelle composée des aides au développement, du contrôle des armements et de la justice internationale (droit de l'homme et droit humanitaire, modes de résolution pacifiques des conflits) ;
- la prévention opérationnelle composée de l'alerte rapide (nature, responsabilité, finalité) et de la diplomatie préventive (mesures économiques, mesures énergiques)

D'autres analystes reprennent peu ou prou cette distinction, comme Maurice Bertrand qui précise que : « La diplomatie préventive correspond à des actions à court terme, cherchant à exercer une influence sur les acteurs potentiels d'un conflit à la veille de son déclenchement. L'autre conception de la prévention consiste à essayer d'agir non sur des acteurs mais sur des situations diagnostiquées comme pré conflictuelles, autant que possible en temps utile, c'est à dire bien avant qu'un conflit soit considéré comme probable. On conçoit aisément que l'action à court terme sur des acteurs se différencie nettement de l'action à long terme sur des situations. »<sup>12</sup>. Dans les deux cas, que l'on

---

<sup>10</sup> « ...elle (la prévention) procède aujourd'hui d'une approche large des problèmes internationaux, où les domaines d'action sont de nature diplomatique, économique, juridique, sociologique ou humanitaire, tout autant que militaire. » BUSSIERES Robert, « Prévention des crises et stratégie », les cahiers de MARS, N° 161, 2<sup>ème</sup> trimestre 1999, p.136

<sup>11</sup> Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict, *Preventing Deadly Conflict Final Report*, New York, Carnegie Corporation of New York, 1997, chapitres 3 et 4. Internet : [www.ccpdc.org/pubs/rept97](http://www.ccpdc.org/pubs/rept97).

<sup>12</sup> BERTRAND Maurice, « Vers une stratégie de prévention des conflits », *Politique étrangère*, N° 1/97, 1997, p.111

agisse sur les acteurs potentiels ou sur les situations, à court terme ou à long terme, une théorie des crises trouve sa raison d'être. Dans la mesure où elle oriente l'action en fournissant les éléments de compréhension, elle a son utilité. Toutefois, c'est un long chemin semé d'embûches qui sépare la contribution apportée par une théorie de son application pratique en matière de prévention.

Les quelques différences entre ces deux conceptions suffisent à montrer qu'il est vain de vouloir définir exhaustivement la notion de prévention. En s'y essayant, on en arrive à englober l'ensemble des actions qui précèdent, accompagnent et suivent une crise. La raison en est que la prévention est finalement axée sur la préparation et la gestion de l'avenir, quelque difficile ou particulière que puisse paraître la situation présente.

Une tentative louable de rigueur intellectuelle peut, in fine, bâtir des environnements cacophoniques, à l'instar de ce qui se produit parfois au sein de l'ONU, où les définitions se chevauchent et varient couramment. Ceci n'aide assurément pas à une concrétisation rapide efficace des principes élaborés tout en compliquant les tentatives de compréhension effectuées à partir d'une approche théorique des crises.

### **1.3.2 L'imperceptibilité des résultats**

Une crise évitée est une crise qui n'a pas eu lieu. Ce truisme masque une vérité incontournable. L'univers des relations internationales connaît la tension au quotidien. Les gouvernants, les diplomates et les groupes de pression y agissent sans cesse, pour organiser ou juguler les foyers de conflit. Quand une situation, vue comme potentiellement capable de diverger, est prise en compte, il est bien difficile de savoir après coup si sa stabilisation a été le fait du cours naturel de l'Histoire, ou d'une intervention appropriée. Rares sont les exemples de crises que l'on peut qualifier de prévenues et évitées. Parmi eux, on peut qualifier d'opération de prévention efficace la

crise des missiles de l'île de Cuba en 1962<sup>13</sup>. Les acteurs de la prévention se heurtent donc constamment à l'inertie ambiante : on peut facilement leur objecter que leurs efforts se font généralement en pure perte, car ils tentent d'anticiper des événements qui ne se produiront peut être jamais. Il leur est donc très difficile de prouver qu'ils obtiennent des résultats tangibles et mesurables ; parallèlement, il leur est impossible de démontrer la validité de leur approche théorique de la crise.

La prévention des crises et des conflits peut donc être vue comme la tentative de prévoir et d'infléchir la marche du monde. Cet objectif est évidemment vain, les règles qui le régissent n'obéissent pas uniquement à la logique et la masse des informations sur la teneur des relations internationales et de leurs interactions est trop énorme pour pouvoir être englobée, maîtrisée et orientée. On n'évoque pas même ici le caractère confidentiel ou secret de la plupart d'entre elles. La prévention peut donc être dénigrée et considérée de manière extrême comme une forme de paranoïa, qui, poussée à son terme, pourrait enrayer les progrès effectués dans les relations internationales, en montrant uniquement les aspects négatifs, ou en « pointant du doigt » les affaires intérieures de certains pays de manière injuste ou partielle. Cet aspect de la prévention ne milite pas en faveur de l'élaboration d'une théorie des crises.

## **2 Les limites de la théorie**

En raisonnant par l'absurde, on pourrait admettre que l'existence d'une théorie globale et fiable des crises qui soit la condition nécessaire et suffisante d'une bonne compréhension de celles-ci, donne une excellente capacité à les anticiper, à les prévoir, à limiter leurs effets ou encore à les éviter. Or des crises continuent à se produire, des escalades des risques et des périls demeurent, la surprise reste d'actualité dans le champ des relations internationales. Donc il n'existe pas de théorie des crises globale et fiable. C'est que, loin de constituer une panacée, la construction théorique, en matière de

---

<sup>13</sup> Les interlocuteurs américains à la conférence de la Havane, en 1992 eurent la confirmation de la part d'un général russe que les unités soviétiques stationnées à Cuba possédaient des armes nucléaires tactiques, qu'elles avaient ordre d'utiliser de manière autonome dans la cas d'une invasion américaine de l'île. On peut imaginer les suites qu'auraient pu avoir une action militaire sur Cuba si les soviétiques n'avaient pas reculé devant la volonté des Etats-Unis de ne pas tolérer la persistance d'une menace stratégique si proche de leur territoire.

crises, se heurte à des contraintes considérables dans son élaboration et dans ses applications, limites qui finissent par remettre en cause sa validité ou au moins en atténuer la portée.

## **2.1 Complexité des crises**

La grande complexité des crises résulte principalement de l'interaction de plusieurs phénomènes : un environnement désordonné où foisonnent les sources de tension, une multiplicité d'intervenants aux motivations et intérêts difficilement perceptibles et enfin un déroulement déterminé par une multitude de paramètres influant les uns sur les autres et, pour certains, d'une objectivité très relative.

### **2.1.1 Le contexte : un grand désordre mondial**

La chute du mur de Berlin en 1989 et la guerre du Golfe de 1991 avaient suscité les espoirs parfois les plus fous pour la naissance d'un nouvel ordre mondial. D'aucuns espéraient voir émerger une ère pacifique, où les Etats-Unis, devenus hyper puissance unique, joueraient le rôle de « gendarmes » d'un monde régi par les Nations unies. On entrevoyait à l'époque la possibilité d'anticiper et de circonscrire les situations de danger potentiel par une action ferme et dissuasive, unanimement reconnue et soutenue. Cette « fin de l'Histoire » annoncée n'a jamais vu le jour.

Au contraire, la disparition de la « chape de plomb » installée par les deux super grands sur la planète a engendré un foisonnement et une agitation qui ont donné lieu à une multiplication des crises internes ou externes<sup>14</sup>. On distingue mal aujourd'hui les suites possibles du « réveil » des tensions opéré après la chute de l'ex Union soviétique, mais personne n'ose pronostiquer, à court ou moyen terme, un apaisement durable et global des crises ou des conflits en cours. De même, le manque de visibilité et la confusion qui règnent dans certaines régions du Monde ne peuvent que faire craindre l'apparition de crises nouvelles dont les mécanismes restent opaques.

A l'heure de la mondialisation anarchique du commerce et de la circulation ultrarapide de l'information, l'activité humaine est à la fois organisée et empreinte de désordre. Elle engendre un flot d'interconnexions, d'échanges et de conflits d'intérêt,

---

<sup>14</sup> Voir la liste récapitulative donnée en annexe.

qui ne sont pas maîtrisables. Voilà un élément qui rend caduque toute tentative de gestion raisonnée de la marche des affaires de la planète et complexe toute tentative de compréhension fondée sur des modèles génériques de fonctionnement.

Par ailleurs, les sources de tension deviennent chaque jour plus nombreuses. Certaines ont des origines lointaines et profondes, d'autres sont directement issues d'un passé proche. Ainsi, les cinquante dernières années ont vu fleurir les tensions ethniques, économiques, sociales ou politiques, dues aux différents cycles de décolonisation. Les extrémismes religieux de tous bords continuent pour leur part à faire rejaillir de façon cruelle les excès liés à leurs croyances religieuses. Enfin, la course effrénée pour le contrôle des richesses mondiales, qu'elles soient énergétiques, économiques ou financières, a connu une accélération brutale ces dernières années, tout en occasionnant des contre coups désastreux dans de nombreux pays.

Aujourd'hui, les déséquilibres ne font que s'accroître, les différences de niveau dans la richesse des Etats, leur degré de maturité politique, ou leur puissance militaire, s'accroissent sans cesse. La montée en flèche de trafics variés, la misère des peuples<sup>15</sup>, l'activité des mafias ou les menaces écologiques, contribuent à assombrir l'avenir du Monde.

Face à cet éventail de menaces, « Près de 10 ans après la fin du conflit Est-Ouest, les trois piliers principaux de ladite communauté internationale - les Etats-Unis, la Russie et l'Union européenne - se montrent toujours aussi impuissants, indécis, voire indifférents face aux conflits qui déchirent « le Sud ». Les tensions qui minent le Proche et le Moyen-Orient, de même que les violences et les guerres endémiques qui ravagent l'Afrique centrale et subsaharienne ainsi qu'une partie du Maghreb, s'inscrivent dans la logique des relations internationales de l'après guerre froide et en constituent l'une des caractéristiques majeures de cette fin de siècle. De l'impasse du processus de paix israélo-palestinien à l'instabilité du Moyen-Orient, de la terreur algérienne à l'horreur quotidienne du Sud Soudan, des affrontements dans la corne de l'Afrique aux conflits autour des Grands Lacs, une zone centrale de crises a émergé, que la diplomatie

---

<sup>15</sup>4 milliards d'êtres humains sont supposés survivre avec un revenu moyen inférieur ou égal à 675 dollars par an en 1998.

classique, loin de pacifier, peine à endiguer. »<sup>16</sup>.

La complexité des crises résulte donc, comme on le voit, en grande partie de celle de son environnement. Complicant singulièrement toute élaboration de modèles à vocation générique, elle restreint également de façon considérable toute tentative de validation d'une théorie des crises.

### **2.1.2 Les acteurs : des intervenants multiples**

Au même titre que la complexité des situations, la multiplicité des intervenants finit par rendre caduque les constructions théoriques à propos des crises. Tenant d'ailleurs en général à la mise en avant des options longuement mûries qu'ils promeuvent, ces acteurs soignent assurément la sauvegarde d'intérêts particuliers avec une profondeur accrue.

Des structures très différentes les unes des autres interviennent donc à tous les niveaux dans l'émergence, le déroulement et la résolution des crises.

Les Etats y représentent l'entité basique. Ils possèdent une légitimité forte sur leur sol, en raison de la souveraineté qu'ils y exercent. A l'extérieur, seul leur est accordé le droit de se défendre<sup>17</sup>. La force de leur voix dans le concert international dépend de facteurs multiples comme leur puissance, leur engagement, ou leur situation géopolitique particulière.

Les organisations régionales reposent sur des fondements très divers. Certaines détiennent des compétences en matière de prévention ou de règlement des conflits<sup>18</sup>, d'autres ont des buts très spécifiques<sup>19</sup>. Elles possèdent, en théorie, l'avantage de présenter une opinion unique, synthétisant celles de leurs Etats membres, ce qui ne se traduit pas toujours dans les faits.

---

<sup>16</sup> *RAMSES 99*, Paris, Dunod (pour l'IFRI), 1998, p.57

<sup>17</sup>cf. Charte des Nations unies Chapitre VII, article 51.

<sup>18</sup> Par exemple : au niveau international, l'ONU ; au niveau régional, l'ARF (ASEAN Regional Forum), l'OSCE...

<sup>19</sup> Par exemple : le NAFTA, (North American Free Trade Association), le CARICOM (Caribbean Community and Common Market, Communauté et marché commun des Caraïbes), l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation, Forum de coopération économique Asie-Pacifique)

Des alliances militaires larges, qui dépassent le cadre binational des accords de défense, ne subsiste que l'OTAN. L'Alliance a pour vocation première de réaliser la sécurité et la défense de ses membres par l'emploi commun de leurs forces militaires. La disparition du Pacte de Varsovie a occasionné un changement de sa doctrine, qui inclut maintenant des actions de prévention (Partenariat pour la paix), qui sont menées sous une forte influence américaine.

L'organisation des Nations unies représente quant à elle l'organe privilégié, à vocation universelle, au sein duquel l'ensemble des actions de prévention devrait aboutir. Sa plus grande faiblesse consiste peut-être à réunir les nombreux représentants d'Etats trop dissemblables dans leur essence et leurs aspirations.

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) deviennent aujourd'hui incontournables alors qu'elles étaient méconnues au cours de la guerre froide. Depuis 1990, leur nombre<sup>20</sup>, leur champ d'action et leur influence, se sont considérablement élargis.

Evoquons enfin, un groupe fondamental : celui des acteurs qui ne se rangent dans aucune des catégories précédentes et que l'on peut qualifier de « groupes d'influence ». Leurs origines diverses, politiques, économiques, ethniques, sociales ou secrètes, n'ont pour seul point commun que leur implication dans l'émergence d'une crise particulière ou leur influence dans son évitement. Ils comptent néanmoins d'une manière parfois déterminante.

Effectuer la synthèse nécessaire des avis et des actions d'acteurs d'origines si diverses relève parfois de la gageure. Celle-ci constitue souvent le frein à l'établissement d'un modèle théorique fiable, offrant une description fidèle et juste de la crise que l'on étudie. En cela, la quasi-impossibilité de décrire une crise sans s'exposer aux défauts d'une simplification trop schématique voire caricaturale, restreint considérablement la validité du modèle théorique.

---

<sup>20</sup> On peut estimer que le nombre d'organisations non gouvernementales a été multiplié par 100 entre 1905 et 1984. En 1990, près de 50 000 d'entre-elles étaient répertoriées par l'ONU. Sur la période 1997/1998, la France en comptait plus de 600.

### 2.1.3 Le déroulement des crises

Le déroulement des crises, enfin, pose le problème de la prise en compte d'une façon théorique d'une multitude de paramètres et de variables qui influent les uns sur les autres en agissant selon un processus interactif. Cette question se révèle dans toutes les étapes du déroulement d'une crise, à savoir le déclenchement, le développement et la sortie de celle-ci.

En ce qui concerne le déclenchement, tout d'abord, force est de constater que certaines modalités autorisent une analyse sur le plan théorique dans la mesure où elles sont sinon « quantifiables et mesurables », au moins « appréciables ». Par exemple, une action de force d'un Etat à l'encontre d'un autre se traduisant par une attaque armée, des bombardements, des violations d'espaces terrestres, aériens et navals, des affrontements, l'occupation temporaire ou définitive de portions de territoire, constitue un faisceau de faits concrets et avérés dont la représentation théorique est possible. En revanche, il est permis de s'interroger sur la fidélité et même sur la possibilité du modèle théorique à propos d'autres facteurs crisogènes<sup>21</sup>. Comment, en effet, inclure dans la structure générique d'une crise, la portée d'une déclaration publique, l'impact de la perception d'un événement précis par une opinion publique, la valeur d'une sanction diplomatique ou encore le rôle exact joué par la gesticulation de troupes ou les actions qualifiées d'opérations sans guerre<sup>22</sup> ? L'approximation consentie pour représenter des phénomènes dont à la fois le contour et l'impact sont difficiles à appréhender restreint d'autant plus la validité de la théorie élaborée quelle qu'elle soit.

En outre, et on a vu précédemment l'aspect central de cette notion, le déroulement d'une crise est largement déterminé par les modalités de la prise de décision. Là encore, des difficultés apparaissent. En effet, une théorie des crises qui se veut fiable doit pouvoir prendre en compte une multitude de phénomènes dont certains sont très subjectifs. Il a souvent été constaté qu'en cas de crise grave, les véritables décideurs étaient d'un nombre réduit et constituaient une force de proposition au service d'un chef

---

<sup>21</sup> néologisme couramment employé décrivant l'aptitude d'un fait à contribuer à l'émergence ou au développement d'une crise.

<sup>22</sup> Out of war operations

suprême. Comment s'opère la sélection de tels décideurs ? Sur quels critères est-on habilité à faire partie de telles équipes ? Comment ces décideurs sont-ils informés sur la crise ? Quelle est réellement la perception qu'ils en ont ? De quels délais disposent-ils pour mener leurs réflexions ? De quelle nature sont les relations qu'ils entretiennent avec leurs dirigeants ? Quel est leur état psychologique ? Dans quelle mesure sont-ils soumis au stress ? A la fatigue ? A la pression psychologique de l'opinion publique ou de certains lobbies ? Les réponses à ces questions, et leur liste n'est pas exhaustive, sont lourdes de conséquences dans le déroulement des crises. Pour autant, elles demeurent sinon impossibles au moins très délicates à inclure dans le cadre d'une théorie des crises. Elles limitent, de ce fait, la précision, la véracité et donc la validité de celle-ci.

La même subjectivité et les mêmes difficultés président, enfin, à l'évaluation de la sortie de crise. A partir de quand et en se fondant sur quoi peut-on dire qu'une crise est réellement terminée ? Quelle est la véritable perception du résultat de la crise par les protagonistes ? On serait tenté de penser que le cas est simple et tranché lorsque l'un de ceux-ci sort vainqueur car la victoire est une et indivisible. Ce serait ignorer la relativité qui caractérise la perception des résultats immédiats d'une crise aussi bien par le vainqueur que par le vaincu. Une victoire nette de l'un des deux camps ne signifie pas forcément une stabilité meilleure ; elle peut également impliquer un accroissement du niveau de tension en raison même de la crise qui vient d'avoir lieu. Par ailleurs, lorsque la crise débouche sur un compromis ou sur une impasse, la notion de victoire ou d'échec devient encore plus floue voire inexistante. Le résultat de la crise, quant à lui, oscille entre plusieurs valeurs. Définitif, il se traduit au moins pour un temps par un renforcement de la stabilité régionale et de l'équilibre international. Ambigu, il concrétise l'échec de tous les protagonistes à atteindre leurs objectifs ; il est le signe du maintien temporaire d'un certain niveau de tension voire de son regain. Consensuel, enfin, il exprime l'absence quasi générale de contestation d'une situation nouvelle et la reconnaissance par tous les protagonistes de nouveaux équilibres. Comment, alors, intégrer théoriquement la valeur absolue et la valeur relative du résultat d'une crise ? Quelle théorie est capable de rendre compte avec exactitude et précision de toutes les nuances, les ambiguïtés et les ambivalences relatives à la sortie de crise ?

Il s'avère, donc, que le modèle théorique qui consiste à décrire une crise comme une sinusoïde simple<sup>23</sup> ne rend compte que d'une escalade, d'un paroxysme et d'un apaisement en occultant tous les facteurs définis supra concernant le déclenchement, la prise de décision et la sortie de crise. En cela, il est simpliste voire caricatural et en tout cas incomplet comme peuvent l'être les théories de crises s'y rattachant. Plus exacte est l'évolution théorique présentée ensuite<sup>24</sup>, même si elle ne rend compte qu'imparfaitement et qu'incomplètement de l'interaction de facteurs multiples. Les tentatives de représentation graphique de l'évolution des crises mettent, donc, en lumière de façon tout à fait évidente la difficulté de théoriser le déroulement d'une crise.

## **2.2 Absence de globalité des théories**

Pour décrire la complexité des crises, pour tenter de l'expliquer et de mieux la comprendre, aucune théorie ne parvient à prendre en compte de manière unique la totalité des facteurs de crise de la même façon qu'aucune typologie n'est en mesure de recenser de manière exhaustive la totalité des crises ayant existé, existant actuellement ou susceptibles, à court terme, de se déclencher. Ces limites de la théorie sont révélées à la fois par celles des typologies mais aussi par l'aspect incomplet de toute approche générique de la crise. Enfin, le nécessaire recours à une théorie de la décision montre à quel point une théorie des crises ne peut se suffire à elle-même dans la mesure où la décision, notion centrale dans la crise, doit également faire l'objet d'une théorie qui lui est propre.

### **2.2.1 Les limites des typologies**

La principale limite d'une typologie réside dans le caractère non exclusif d'une crise lorsqu'elle s'inscrit dans la durée. De cette difficulté naît, ensuite, et c'est l'extrême limite de la typologie, la tentation d'affirmer qu'il n'existe pas de crise type.

Il est en fait bien rare qu'une crise appartienne de façon non équivoque à l'une ou l'autre des catégories définies dans une typologie. Sur sa durée, elle peut même changer plusieurs fois de nature. Par exemple, lors d'une crise à caractère interne, la quête d'une « externalisation », motivée le plus souvent par la recherche d'un appui extérieur, ou par

---

<sup>23</sup> voir fig. 1 de l'annexe 2.

une prise de conscience de la communauté internationale, n'est pas rare. A contrario, la mésentente entre deux Etats souverains, et les tensions qui en découlent, peuvent s'accompagner de problèmes internes chez l'un ou chez l'autre, provoqués et entretenus par chacun des protagonistes. Il en résulte une difficulté certaine pour parvenir à catégoriser clairement une crise donnée.

De même, les crises qui n'impliquent que deux acteurs qui s'opposent sont effectivement assez rares. On trouve souvent un nombre supérieur de parties en présence, dont certaines sont d'ailleurs parfois mal identifiées, ou non unanimement reconnues par les instances internationales de règlement des conflits<sup>25</sup>.

Cette mixité courante dans le caractère des crises, la multiplicité de leurs acteurs et la difficulté de les sérier, contribuent à compliquer singulièrement toutes les tentatives de classement permettant d'établir une typologie.

Ajoutons enfin qu'il n'est pas évident qu'une crise naisse vive et meurt en connaissant des acteurs ou des alliances stables<sup>26</sup>. Bien avant son déclenchement, la liste exhaustive de ses acteurs potentiels est difficile à établir et à actualiser.

Pour cataloguer une crise ou une situation crisogène<sup>27</sup>, on doit donc souvent se contenter de trouver une dominante, qui rendra compte le plus fidèlement possible d'une réalité complexe. Néanmoins, l'avancée de la crise dans le temps et son extension ne font qu'ajouter des facteurs de tensions et des intervenants. La situation la plus simple à appréhender reste donc souvent celle de l'avant crise, si toutefois les informations nécessaires à sa compréhension sont disponibles.

Face à cela, existe même la tentation de renoncer à la typologie en affirmant que chaque crise qui se déclenche est une entité nouvelle qui recèle des caractéristiques qui

---

<sup>24</sup> voir fig. 2 de l'annexe 2.

<sup>25</sup> Ainsi, à l'automne 1996, qui pouvait voir en Laurent Désiré Kabila l'étoile montante de l'alliance qui faisait face au pouvoir Zaïrois ? cf. BRAECKMAN Colette, *L'enjeu congolais : l'Afrique centrale après Mobutu*, Fayard, 1999, pp.47-49

<sup>26</sup> voir également les renversements d'alliances opérés au cours des crises des grands Lacs Africains. Colette BRAECKMAN Op.cit p.345

<sup>27</sup> susceptible de dégénérer en crise ouverte

lui sont propres et à nulle autre crise comparables. Pour Philippe Moreau Defarges<sup>28</sup>, « Chaque crise internationale est donc particulière. Nature des enjeux, durée, nombre des Etats impliqués (comme acteurs et comme spectateurs), réactions des gouvernements, intervention des opinions publiques, autant de facteurs qui jouent de manière toujours différente. (...) Il n'y a donc pas de crise-type, mais autant de formes de crise que de systèmes de relations. Certaines crises agissent comme des accoucheuses de ces configurations. D'autres leur permettent de s'adapter, de se perpétuer. Enfin, il en est qui disloquent ces équilibres toujours précaires. L'analyse conduit à distinguer deux dimensions le plus souvent mêlées dans les faits : la crise comme mode de fonctionnement, d'ajustement d'un système de rapports<sup>29</sup> ; la crise comme mécanisme d'intégration, de reconnaissance de données nouvelles, bref de mise en cause de l'ancien et d'accouchement du nouveau<sup>30</sup>. ». Il s'agit, donc, face à la trop grande diversité et complexité des paramètres et des variables à prendre en compte, de renoncer à conceptualiser une crise type, de se résigner à faire l'économie d'une typologie devenue impossible à établir en s'attachant plutôt à théoriser autre chose que les crises à savoir les systèmes de relations internationales.

### 2.2.2 Des théories incomplètes

Le simple fait de recourir à d'autres théories atteste sinon de l'incapacité d'une théorie des crises à parvenir, par elle-même, à élaborer une approche générique de la crise, du moins de son insuffisance pour rendre compte précisément de la totalité et de la complexité des facteurs de crise. Parmi les théories « de complément ou de substitution » les plus fréquemment utilisées, citons la théorie des systèmes et la théorie du chaos.

La théorie des systèmes, tout d'abord, s'attache à décrire les structures et les mécanismes agençant le champ des relations internationales. Elle part du postulat que la totalité des groupes humains est organisée en continue interaction grâce à des systèmes ; un système est un ensemble d'éléments en interaction dynamique et

---

<sup>28</sup> in *La Politique Internationale*, Editions Hachette, Paris, 1990, ISBN 2-01-014837-1, p 278 et p 282

<sup>29</sup> par exemple, toutes les crises du système atlantique, toutes les crises du système Est-Ouest, toutes les crises du système socialiste et toutes celles de la construction européenne.

<sup>30</sup> par exemple, toutes les crises Nord-Sud.

organisés en fonction d'un but global. Le monde est donc un système de systèmes ouverts constitués par ces structures fonctionnelles. Dans ce cadre, la crise apparaît comme un épisode, produit de plusieurs dynamiques et de multiples interactions. La crise n'a d'existence que par rapport aux structures et aux dynamiques qui la produisent. Si la théorie des systèmes parvient à expliquer certaines crises là où les théories classiques atteignent leurs limites, il n'en demeure pas moins qu'elle est, elle-même, limitée dans la mesure où sa validité repose sur l'acceptation préalable du postulat de l'organisation systémique. En cela, elle n'est pas en mesure de théoriser toutes les crises et s'avère incomplète.

Il en est de même pour la théorie du chaos. Celle-ci pose le postulat que le contraire de l'ordre n'est pas le désordre mais le chaos qui diffère du désordre dans la mesure où il est régi par un certain nombre de lois qui constituent, d'une certaine manière, un ordre. Dans cette perspective, la crise apparaît moins comme un moment de rupture à l'intérieur d'un système organisé impliquant pour les décideurs qu'ils définissent une position en faveur soit de la conservation, soit de la transformation du système donné dans la perspective de son retour à un équilibre ; elle s'avère être une rupture créatrice c'est à dire que l'instabilité qu'elle génère est capable de se révéler structurante en produisant un ordre dynamique<sup>31</sup>. Si cette théorie permet d'établir un modèle générique et d'expliquer un certain nombre de crises, en revanche, elle est également subordonnée à l'acceptation d'un postulat de base, contradictoire à bien des égards avec d'autres conceptions de la crise. En conséquence, elle s'avère applicable, utile mais incomplète, elle aussi, car dépourvue de globalité.

Fournissant des éclairages complémentaires, parfois contradictoires, les différentes théories prouvent par leur diversité leur incapacité à établir, chacune, de manière exhaustive et définitive une approche générique de la crise dans son intégralité. En cela, elles apparaissent toutes incomplètes et insuffisantes.

### **2.2.3 Le nécessaire recours à une théorie de la décision**

Il s'avère, enfin, qu'une théorie qui s'attache à conceptualiser l'intégralité d'une

---

<sup>31</sup> voir à ce propos *Les Lois du Chaos*, PRIGOGINE Ilya, Flammarion, Paris, 1994, ISBN 2-08-081369-2 et *La Théorie du Chaos Vers une nouvelle science*, GLEICK James, Flammarion, Paris, 1991, ISBN 2-08-081219-X.

crise ne peut en aucun cas faire l'économie d'une approche théorique de ce qui constitue le noyau central de toute crise, à savoir la décision. Force est de constater que celle-ci, par sa complexité et en raison de la multiplicité de facteurs qui la conditionnent, a des modalités qui peuvent faire, à elles seules, l'objet d'une théorie.

La réflexion sur les modalités de la décision ne date pas d'aujourd'hui. Aristote établissait déjà une différence entre, d'une part, la connaissance et, d'autre part, l'incertitude concernant la prise de décision ; il recommandait donc la plus grande prudence dans la prise de décision car, selon lui, le domaine de la décision échappe toujours à celui de la connaissance. Lorsque, dans le milieu des années 70, les études sur les crises internationales, stimulées par la crise des missiles de Cuba en 1962, se développent, les premières synthèses concernant les relations internationales paraissent et de nouvelles disciplines voient le jour : parmi elles, citons le *crisis management*<sup>32</sup>, nouvelle discipline se rattachant à l'étude des relations internationales mais aussi toutes les réflexions sur le stress individuel ou collectif qui renvoient à celles qui concernent la perception de la crise par les décideurs ou encore la prise de décision. A partir de la théorie des choix rationnels en économie, les chercheurs ont établi un modèle de décision rationnelle qui prévaut, par exemple, pour la mise en œuvre d'une doctrine de dissuasion nucléaire. Dans cette recherche, ils se sont opposés aux tenants de la psychologie politique qui ont une vision plus culturaliste des modalités de prise de décision. Enfin, aujourd'hui, les chercheurs s'accordent plutôt pour admettre que la théorie des choix rationnels est valide mais qu'elle dépend beaucoup de l'acceptation d'un certain nombre de postulats de base. Ils reconnaissent, néanmoins, qu'il existe un certain nombre de pathologies de la décision qui s'opposent aux choix rationnels :

- la rigidité cognitive qui, en imposant des limites cognitives au décideur, le met dans une certaine prédisposition intellectuelle pour prendre sa décision ;
- les pesanteurs bureaucratiques, se rapportant au domaine organisationnel, qui sont capables de conditionner, d'infléchir voire de dégrader une décision ;
- la motivation qui, à elle seule, constitue la source de nombreux problèmes tels que les retards de décision, les refus de trancher, les renvois à plus tard...

Tout ceci pour dire que la décision qui n'est qu'une partie, certes essentielle, de la

---

<sup>32</sup> la gestion des crises vue essentiellement sous l'angle de la prévention.

crise fait, à elle seule, l'objet de nombreuses théories parfois contradictoires entre elles. Comment, alors, envisager, de disposer pour la crise d'une théorie globale alors que, pour théoriser une partie de la crise en rendant compte de sa complexité, il est nécessaire d'avoir recours à plusieurs théories parfois contradictoires entre elles ?

### **2.3 Dangers de l'analogie**

La dernière limite d'une théorie des crises réside dans l'emploi qui est fait de celle-ci. En effet, en disposant d'un modèle théorique, la tentation est forte de vouloir « s'y raccrocher » à tout prix en forçant la réalité des choses. Apparaît, alors, la limite constituée par les oscillations entre, d'une part la volonté légitime de comprendre et d'expliquer et, d'autre part, les risques induits par la simplification outrancière, par l'application systématique et universelle d'un modèle dépourvu de portée universelle, en d'autres termes, par l'analogie douteuse.

#### **2.3.1 Une tentation naturelle**

Face à un avenir dont nous ne savons rien, la tentation du raisonnement analogique est tout à fait naturelle. Elle est d'autant plus forte en matière de crises que celles-ci, comme nous l'avons vu précédemment, sont productrices d'incertitude. Quel que soit le danger de la comparaison en histoire – l'historien sait que le passé ne se reproduit pas – la comparaison a, pour mérite, de permettre de se rattacher à un précédent, à une logique ou à un principe de causalité. Si cette référence ne peut systématiquement servir d'explication, elle peut, en revanche, servir au moins à déceler ce qu'il y a de fondamentalement nouveau à l'époque où la crise prend place. L'événement passé désincarné et idéalisé devient une abstraction, un mythe de ralliement servant de signal.

C'est le cas, par exemple, avec Munich, mythe ayant conservé une telle force qu'il est évoqué dans des contextes aussi divers que variés et, parfois, de manière fort incongrue. Au début de la décennie 80, il était courant de voir des analyses établissant une analogie entre la situation que connaissait l'Europe à cette époque et la crise de 1938-39 : l'Europe dénoncée comme étant « munichoise » se trouvait opposée à une URSS aventuriste dont la comparaison avec l'Allemagne du III<sup>ème</sup> Reich était plus que sous-entendue. Pourtant, l'Europe des années 80 ne s'est pas trouvée en situation de guerre ouverte contre l'URSS. Aujourd'hui, il arrive même que l'on trouve des comparaisons entre les années actuelles et les pires moments de la Guerre Froide,

analogies cherchant plus ou moins à rassurer, à recréer une continuité avec des événements, certes très graves, qui n'ont cependant pas débouché sur la guerre. La même tentation naturelle, le même recours à l'histoire permet d'octroyer à une crise donnée une valeur positive ou négative selon que l'on cherche à rassurer ou à inquiéter. Dans ce cas concret, l'analogie est utilisée comme une arme à double tranchant au détriment, peut-être, de sa vérité historique.

Il s'avère donc que l'analogie, dont l'existence de modèles théoriques est la base, peut se révéler comme une source d'erreurs d'appréciations. En cela, malgré sa légitime aspiration à expliquer, malgré la référence naturelle qu'elle peut constituer, une théorie des crises se trouve limitée par l'emploi subjectif qui en est fait.

### **2.3.2 Les risques de la théorie**

Une théorie, si bonne soit-elle, ne peut donner de recette infaillible pour agir sur le présent. Par ailleurs, personne ne peut prévoir l'avenir. C'est là que l'existence de théories des crises présente un risque : la conformité d'une situation réelle à ce qui devrait se passer en théorie n'est certainement pas une garantie pour l'avenir ; en tout cas, elle ne donne aucune certitude sur ce qui va se passer réellement. Ignorer cela, c'est forcer la réalité pour la faire « coller » à la théorie en négligeant, la plupart du temps, les signaux avertisseurs des crises.

A ce titre, ce qui s'est passé au moment de l'invasion du Koweït par l'Irak est évocateur et probant<sup>33</sup> : « Ainsi, l'ambassadeur américain à Bagdad, Mme April Glaspie n'a fait que suivre la politique décrétée par Washington, dont le dernier bulletin, daté du 28 juillet 1990, contenait des propos assez lénifiants ; le président Bush avait écrit alors à Saddam Hussein : « Permettez-moi de vous assurer, comme mon ambassadeur le sénateur Dole et d'autres personnes l'ont déjà fait, que mon Administration cherche à avoir de meilleures relations avec l'Irak. Nous continuerons aussi à soutenir nos autres

---

<sup>33</sup> Secrétariat Général de la Défense Nationale, *Sécurité collective et crises internationales*, Actes des journées d'Etudes de Toulon, La Documentation Française, p51.

L'exemple Koweïtien reste pourtant à considérer avec précaution, car le doute subsiste sur la réalité des informations que possédaient les agences de renseignement américaines à la veille de l'invasion irakienne.

amis dans la région, avec lesquels nous avons des liens de longue date. Nous ne voyons pas d'incohérence entre ces deux objectifs. » (...) Non, l'erreur de Mme Glaspie, qui se trouve toujours dans la « traversée du désert », pour ainsi dire, n'a pas été de ne pas suivre les conseils du Département d'Etat. Son erreur a été de quitter son poste<sup>34</sup> pour aller en vacances, avant le dénouement de la crise. Or, il y avait des fonctionnaires à Washington, et non des moindres, qui croyaient, eux aussi, que la crise était passée. Le roi de Jordanie avait dit à la Maison Blanche que la crise se résoudrait au sein de la famille Arabe, ce qui avait été confirmé par Hosni Mubarak et le roi Fahd. Qui plus est, Mubarak recommandait au président Bush de ne rien faire qui puisse provoquer Saddam parce que ce dernier avait tendance à s'offenser facilement. »

Au delà de l'anecdote, apparaissent en filigrane les risques générés par l'application sans discernement de modèles théoriques. Considérer que la réunion d'un certain nombre de faits doit inéluctablement déboucher sur une situation d'un type prévu, c'est conférer au modèle théorique utilisé pour l'analyse une infailibilité qu'il n'a pas. C'est surtout être aveuglé par la théorie en croyant être éclairé par elle.

---

<sup>34</sup> en invoquant la stabilité de la situation qui lui permettait de s'absenter !

## Conclusion

Si l'on s'interroge pour savoir si l'on peut réellement théoriser les crises, la première question induite qui vient directement à l'esprit est : pourquoi, dans quel but ? La réponse à cette interrogation initiale permet de poser une définition acceptable de la crise abordée de façon générique. Elle autorise également l'établissement de typologies permettant de classer les crises selon des catégories définies par rapport à une ou plusieurs caractéristiques propres. Elle participe, enfin, à une meilleure compréhension du phénomène crise en ouvrant des perspectives d'anticipation. Mais elle ne fournit, en aucun cas, un modèle théorique applicable en tout temps et en tout lieu dans le cadre des relations internationales.

C'est que la modélisation, en matière de crises, est un exercice délicat et contraint. La complexité des situations inhérente au désordre mondial et à la multiplicité des crises et des acteurs de crise est un des facteurs qui éloignent le modèle de la réalité en le rendant trop schématique voire caricatural. Par ailleurs, la non-exclusivité des crises, leur aspect changeant et polymorphe dissipent toute prétention à l'universalité d'une théorie des crises. En outre, le nécessaire recours à d'autres théories complémentaires pour préciser l'explication ou pour théoriser une des parties essentielles des crises, atteste du fait qu'aucune théorie des crises ne peut être globale. Enfin, les dangers présentés par l'analogie constituent une limite supplémentaire à l'application d'un modèle théorique.

Il s'avère, donc, qu'il est techniquement toujours possible de penser les crises, de leur donner une définition générique ou de les caractériser en les classifiant ; en revanche, extraire de cette réflexion une théorie globale et universellement explicative relève du vœu pieux tant il est vrai que la validité d'une théorie en matière de crises est limitée dans le temps, dans l'espace et dans les domaines d'application.

Plus que jamais, pour penser « correctement » les crises, il faut savoir éviter la tentation de se raccrocher à un schéma simplificateur et garder à l'esprit cette maxime de BOSSUET : « Il n'y a pas de plus grand dérèglement de l'esprit que de supposer les choses de ce monde comme on voudrait qu'elles fussent au lieu de les voir telles qu'elles sont ».

## ANNEXE 1

### Liste récapitulative des principales crises des vingt dernières années

DATE	LIEU	TYPE	DATE	LIEU	TYPE
1959-	Pays Basque	Terrorisme	1991-1995	Niger	Guerre civile
1963-	Colombie	Guérilla	1991-1995	Haïti	Guerre civile
1965-1989	Namibie	Insurrection	1991-1995	Croatie / Yougoslavie	Guerre
1965-1994	Tchad	Guerre civile et offensives Libyennes	1992	Moldavie	Intervention russe
1967-	Israël	Territoires occupés	1992-	Afghanistan	Guerre civile
1968	Irlande du nord	Terrorisme	1992-	Inde / Pakistan	Conflit frontalier
1968-	Philippines	Guerre civile	1992-	Algérie	Terrorisme
1968-1996	Guatemala	Guérilla	1992-1994	Abkhazie	Guerre civile
1975-	Indonésie	Guerres civiles	1992-1995	Bosnie	Guerre
1975-1990	Angola	Guerre civile	1992-1997	Tadjikistan	Guerre civile
1975-1990	Liban	Guerre civile	1993	Erythrée	Troubles lors de l'indépendance
1975-1991	Sahara occidental	Conflit territorial	1993-	Burundi	Guerre civile
1975-1998	Cambodge	Guerre civile	1993-1994	Congo Brazzaville	Guerre civile
1976-1995	Mozambique	Guerre civile	1994	Haïti	Intervention américaine
1979-1989	Afghanistan / Russie	Guerre	1994-	Tchad	Violences armées
1979-1995	Salvador	Guérilla	1994-	Tchéchénie	Guerre d'indépendance
1980-	Pérou	Insurrection (sentier lumineux)	1994-	Mexique	Mouvement sécessionniste
1980-1988	Iran / Irak	Guerre	1994-1995	Cameroun / Nigeria	Conflit frontalier
1981	Ghana	Lutte armée	1994-1995	Colombie / Venezuela	Différend frontalier
1981-1995	Nicaragua	Guérilla	1995-	Soudan / Ethiopie	Conflit frontalier
1982	Sénégal (Casamance)	Lutte indépendantiste	1995-	Soudan / Erythrée	Conflit frontalier
1982	Syrie	Conflit interne	1995-	Soudan / Ouganda	Conflit frontalier
1982	Grande-Bretagne / Argentine	Guerre	1995-1998	Yémen / Erythrée	Possession des Iles Hanish
1982-1984	Liban	Intervention Israélienne	1995-1998	Pérou / Equateur	Conflit frontalier
1982-1986	Nicaragua / Costa Rica	Conflit frontalier	1996-1997	Zaire	Offensive rwandaise
1983	Burkina Faso	Révolution	1996-1997	République Centrafricaine	Guerre civile
1983	Sri Lanka	Guerre civile	1997	Congo Brazzaville	Guerre civile

1983	Grenade	Intervention américaine	1997-	Somalie / Ethiopie	Conflit frontalier
1983-	Soudan	Guerre civile	1997-	Angola / Congo Kinshasa	Conflit frontalier
1984-	Kurdistan	Lutte indépendantiste	1997-	Comores	Guerre civile
1985-1986	Libye	Opérations américaines	1998	Soudan	Intervention américaine
1986-	Togo	Lutte armée	1998	Kenya	Attentat anti-américain
1986-1987	Sud-Yemen	Guerre civile	1998	Tanzanie	Attentat anti-américain
1988	Myanmar	Guerre civile	1998	Irak	Attaques aériennes US / GB
1988-	Arménie / Azerbaïdjan	Conflit	1998	Kosovo	Terrorisme / Insurrection / Guerre
1988-1998	Papouasie Nouvelle Guinée	Guerre civile	1998-	Angola	Guerre civile
1989	Panama	Intervention américaine	1998-	Lesotho	Lutte armée
1989-1990	Chine	Emeutes d'étudiants	1998-	Guinée	Lutte armée
1989-1993	Ossétie du sud	Guerre civile	1998-	Bangladesh	Violences urbaines
1989-1994	Mali	Guerre civile	1998-	Yémen	Terrorisme
1989-1996	Liberia	Guerre civile	1998-	Bolivie	Terrorisme
1990	Koweït	Invasion	1998-1999	Guinée-Bissau	Guerre civile
1990-	Rwanda	Guerre civile	1998-2000	Erythrée:/ Ethiopie	Conflit armé
1990-1991	Ouganda	Intervention Tanzanienne	1998-2000	Congo Kinshasa	Guerre civile
1991	Coalition / Irak	Guerre	1998-2000	Congo Brazzaville	Affrontements armés
1991	Russie	Putsch	1999	Ouzbékistan	Terrorisme
1991-	Sierra Leone	Guerre civile	1999	Daghestan	Insurrection
1991-1994	Djibouti	Guerre civile	1999-	Paraguay	Terrorisme
1991-1995	Somalie	Guerre civile			

Sources :

\* *RAMSES 2000*, Dunod, Paris, 1999

\* *RAMSES 2001*, Dunod, Paris, 2000

\* KOHN George childs, *Dictionnaire of wars*, revised edition, New York, Checkmarks Book, 1999

\* BONIFACE Pascal (avec l'IRIS), *L'atlas des guerres*, Michel Lafon, Paris, 1999

## ANNEXE 2

### Représentation schématique du déroulement d'une crise

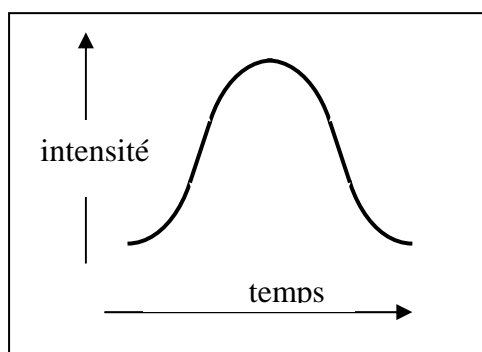


Fig. 1 - Évolution théorique de l'intensité d'une crise

Malheureusement, la réalité est beaucoup moins claire que dans ce modèle simpliste...

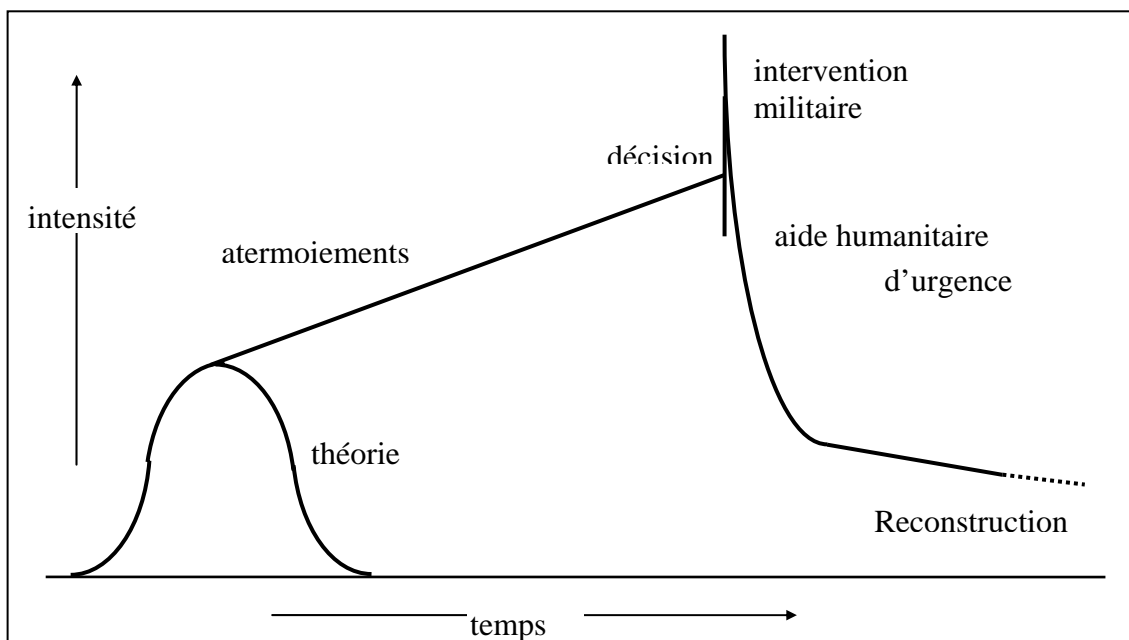


Fig. 2 - Evolution possible de l'intensité d'une crise

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

- BONIFACE Pascal (avec l'IRIS), *L'atlas des guerres*, Michel Lafon, Paris, 1999
- BRAECKMAN Colette, *L'enjeu congolais : l'Afrique centrale après Mobutu*, Fayard, 1999
- BRECHER Michael, *Crisis in World Politics, Theory & Reality*, Pergamon Press, Oxford, 1993.
- DUFOUR Jean-Louis *Les Crises Internationales De Pékin (1900) au Kosovo (1999)*, Editions Complexe, Paris, 1996, 2000 et 2001, ISBN 2-87027-886-1.
- GLEICK James, *La Théorie du Chaos Vers une nouvelle science*, Flammarion, Paris, 1991, ISBN 2-08-081219-X.
- HERMANN Charles, *Crisis in Foreign Policy*, Bobs Merrill Co, Indianapolis, 1969
- KOHN Georges childs, *Dictionnary of wars*, revised edition, Checkmarks Book, New-York, 1999.
- MOÏSI Dominique (avec l'IFRI), *Crises et guerres au XX<sup>ème</sup> siècle : analogies et différences*, Dunod, Paris, 1981.
- MOREAU DEFARGES Philippe, *La Politique Internationale*, Editions Hachette, Paris, 1990, ISBN 2-01-014837-1.
- POIRIER Lucien, *Stratégie théorique*, Bibliothèque stratégique, Editions Economica, Paris, 1997.
- PRIGOGINE Ilya, *Les Lois du Chaos*, Flammarion, Paris, 1994, ISBN 2-08-081369-2.
- SENARCLENS (de) Pierre, *La politique internationale*, 2<sup>ème</sup> édition, Armand Colin (Cursus, série sciences politiques ), Paris, 1998

## Ouvrages collectifs

BRECHER Michael & WILKENFELD Jonathan, *A Study of Crisis*, The University of Michigan Press, USA, 2000, ISBN 0-472-08707-X.

Carnegie Commission on Preventing Deadly Conflict, *Preventing Deadly Conflict Final Report*, New York, Carnegie Corporation of New York, 1997.

Encyclopédies Bordas, *Dictionnaire de la langue française*, SGED-Librairie Bordas (éditeur), tome 1, Paris, 1994 ISBN 2-84248-012-0.

*RAMSES 99*, Dunod, Paris, 1998.

*RAMSES 2000*, Dunod, Paris, 1999.

*RAMSES 2001*, Dunod, Paris, 2000.

Secrétariat Général de la Défense Nationale, *Sécurité collective et crises internationales*, Actes des journées d'Etudes de Toulon, La Documentation Française, 1996.

TARDY Thierry « Les Etats, les organisations internationales et la problématique de la prévention des crises », in BUSSIERE Robert (dir.), *L'Europe et la prévention des crises et des conflits : le long chemin de la théorie à la pratique*, Paris, L'Harmattan, 2000.

## Articles

BERTRAND Maurice, « Vers une stratégie de prévention des conflits », *Politique étrangère*, N° 1/97, 1997.

BUSSIERES Robert, « Prévention des crises et stratégie », les cahiers de MARS, n° 161, 2<sup>ème</sup> trimestre 1999.

# PEUT-ON REELLEMENT THEORISER LES CRISES ?

## TABLE DES MATIERES

RENSEIGNEMENTS SUR LE MEMOIRE .....	2
<b><u>INTRODUCTION</u></b> .....	<b>4</b>
<b>1 <u>POURQUOI THEORISER LES CRISES ?</u></b> .....	<b>6</b>
1.1 <u>DEFINIR LA CRISE</u> .....	6
1.1.1 <i>Ce que n'est pas la crise</i> .....	6
1.1.2 <i>Ce qui constitue la crise</i> .....	8
1.1.3 <i>Une définition de la crise</i> .....	11
1.2 <u>ETABLIR UNE TYPOLOGIE DES CRISES</u> .....	13
1.2.1 <i>Le critère de la géographie politique</i> .....	13
1.2.2 <i>Le critère de la forme</i> .....	14
1.3 <u>COMPRENDRE ET ANTICIPER LES CRISES</u> .....	16
1.3.1 <i>Prévention des crises : le difficile passage de la théorie à la pratique</i> .....	17
1.3.2 <i>L'imperceptibilité des résultats</i> .....	18
<b>2 <u>LES LIMITES DE LA THEORIE</u></b> .....	<b>19</b>
2.1 <u>COMPLEXITE DES CRISES</u> .....	20
2.1.1 <i>Le contexte : le grand désordre mondial</i> .....	20
2.1.2 <i>Les acteurs : des intervenants multiples</i> .....	22
2.1.3 <i>Le déroulement des crises</i> .....	24
2.2 <u>ABSENCE DE GLOBALITE DES THEORIES</u> .....	26
2.2.1 <i>Les limites des typologies</i> .....	26
2.2.2 <i>Des théories incomplètes</i> .....	28
2.2.3 <i>Le nécessaire recours à une théorie de la décision</i> .....	29
2.3 <u>DANGERS DE L'ANALOGIE</u> .....	31
2.3.1 <i>Une tentation naturelle</i> .....	31
2.3.2 <i>Les risques de la théorie</i> .....	32
<b><u>CONCLUSION</u></b> .....	<b>34</b>
<b><u>ANNEXE 1</u></b> .....	<b>35</b>
<b><u>ANNEXE 2</u></b> .....	<b>37</b>
<b><u>BIBLIOGRAPHIE</u></b> .....	<b>38</b>